



Evolution des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique

Année 2014

Communiqué de presse



1. Prix

1.1 Marché de gros de l'électricité

Le prix moyen de l'électricité sur le marché belge à court terme s'élevait en 2014 à 40,8 €/MWh, soit une diminution de 6,7 €/MWh (-14,1 %) par rapport à 2013.

Au cours de la période 2007-2012, la convergence des prix était relativement bonne entre la Belgique, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne (la région Europe Centre-Ouest ou CWE), mais elle a diminué en 2013. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie en 2014, également sur le marché à long terme, où la divergence entre l'Allemagne et les autres pays a augmenté. En 2014, l'Allemagne a enregistré le prix le plus bas des quatre pays avec 35,1 €/MWh ; il s'agit également du prix le plus bas jamais enregistré en Allemagne pour l'ensemble de la période 2007-2014. Avec 46,9 €/MWh, la Belgique a quant à elle connu le prix le plus élevé de l'année 2014; la différence entre l'Allemagne et la Belgique s'élève ainsi à 11,8 €/MWh. Toutefois, les prix au sein de la région CWE restent encore sensiblement plus bas qu'en 2007 et en 2008 et il s'avère que la tendance à la baisse observée depuis 2010 s'est poursuivie partout sauf en Belgique. Ceci s'explique par l'incertitude relative à la disponibilité des unités de production nucléaires.

1.2 Marché de gros du gaz naturel

Les prix moyens annuels du gaz sur le marché *day ahead* pour la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne coïncident, ce qui démontre une fluidité potentielle au niveau de la vente et de l'achat transfrontaliers de gaz naturel entre ces trois pays.

Le prix moyen du gaz sur le marché à court terme baisse pour la première fois depuis 2009 : en 2014, le prix *day ahead* moyen se trouvait à 20,9 €/MWh, contre 27,1 €/MWh en 2013. Le prix du gaz sur le marché à long terme a également diminué par rapport à 2013, bien que moins fortement, pour atteindre 24,3 €/MWh.



1.3 Marché de détail de l'électricité et du gaz naturel

L'année dernière - de décembre 2013 à décembre 2014 - le prix de l'électricité (composante énergie uniquement) a augmenté de 3 % pour les clients résidentiels en Belgique. En 2014, le prix pour les PME a augmenté d'environ 4 %.

L'année dernière, les prix du gaz ont chuté respectivement de 7 % et 8 % pour les clients résidentiels et les PME. L'évolution des prix de l'énergie - tant l'électricité que le gaz naturel pour les clients finals en Belgique est donc étroitement liée à l'évolution des prix sur les marchés de gros.

L'analyse de la composante énergie et la comparaison permanente des prix entre la Belgique et les pays voisins indiquent que la mise en œuvre du mécanisme du filet de sécurité¹ a contribué à l'évolution des prix de l'énergie en Belgique vers la moyenne des pays environnants. A cet égard, il est important de mentionner que le prix de l'énergie se compose de différents éléments et que le mécanisme du filet de sécurité ne concerne que la composante énergie pure.

Nous constatons néanmoins, que, depuis août 2013, le prix moyen de l'électricité en Belgique suit le niveau de prix moyen des pays voisins, mais qu'à partir de la seconde moitié de 2014, il a une nouvelle fois atteint un niveau supérieur à la moyenne. Fin décembre 2014, le prix moyen de l'électricité en Belgique dépassait de 9 % le prix moyen des pays voisins.

Pour le gaz, le prix moyen en Belgique se situe aux alentours de la moyenne des pays voisins. Fin décembre 2014, le prix du gaz pour les PME a augmenté de 1 % par rapport à la moyenne des pays voisins.

Compte tenu de toutes les composantes de la facture d'électricité, un client résidentiel belge payait, en moyenne, fin 2014, 199,7 €/MWh pour son électricité, et une PME 188,7 €/MWh. Pour le gaz naturel, le prix total moyen s'élève à 62,6 €/MWh pour un client résidentiel et 48,50 €/MWh pour une PME.

¹ Le mécanisme de filet de sécurité s'étend jusqu'au 31 décembre 2017.



1.4 Offre de produits

Le nombre de fournisseurs augmente chaque année sur le marché belge de l'énergie. Un aperçu du nombre de fournisseurs d'énergie actifs se trouve à la section 2 de ce communiqué de presse. Cette évolution génère également une augmentation de l'offre de produits sur le marché de l'électricité et du gaz naturel. Dans les trois régions, plus de 30 produits différents étaient proposés par les fournisseurs en décembre 2014.

L'offre de produits est cependant toujours une représentation instantanée qui peut varier d'un mois à l'autre. On assiste ainsi à l'apparition d'un certain nombre d'évolutions sur le marché, qui nécessitent certainement un suivi ultérieur.

Il a ainsi été constaté que certains fournisseurs adaptent parfois leur offre de produits en retirant certains produits spécifiques du marché ou en adaptant le prix/a formule de prix² sans en modifier l'appellation. Ces produits deviennent alors des produits « dormants ». Les produits dormants ne sont plus proposés aux nouveaux clients, mais les contrats en cours continuent d'exister. Les fiches tarifaires ne sont plus disponibles et le produit dormant n'apparaît plus dans les résultats des sites Internet de comparaison des prix. Ceci empêche une information transparente sur les prix pour le marché.

2. Changements de fournisseurs³ et parts de marché

Après une année 2012 très agitée, durant laquelle, surtout en Flandre, un nombre record de clients ont changé de fournisseur d'énergie, l'année 2013 a été marquée par un marché particulièrement actif, surtout en Wallonie. L'orientation des transitions des clients était également différente au sein de chaque région. En Flandre, nous avons constaté en 2014 que le mouvement entre les fournisseurs historiques et les nouveaux arrivants s'était déplacé vers une dynamique entre les « *challengers* » parmi les fournisseurs d'énergie, de sorte que les parts de

² Les modifications des prix des produits qui sont uniquement proposés aux nouveaux clients ne sont pas soumises au mécanisme du filet de sécurité, de sorte que la CREG ne peut y exercer aucun contrôle.

³ On définit un "changement de fournisseur" ou "switch" comme tout choix délibéré du client électricité ou gaz naturel de changer d'un fournisseur d'énergie à un autre. Les nouvelles habitations ou entreprises mises en service, les déménagements sans changement de fournisseur ou le transfert de clients vers le gestionnaire du réseau de distribution dans le cadre des obligations de service public sociales ne sont par conséquent pas inclus.



marché sont restées relativement stables. En Wallonie et à Bruxelles, le flux de base des fournisseurs d'énergie historiques vers les « *challengers* » s'est poursuivi en 2014 avec, il est vrai, moins d'effets sur les parts de marché qu'en 2013.

Le taux d'activité concernant le passage vers un nouveau fournisseur d'électricité ou de gaz naturel était plus élevé que l'année précédente en Wallonie et à Bruxelles, mais en Flandre, le nombre de clients qui ont procédé à ce changement a diminué. Le nombre de familles et d'entreprises qui ont changé de fournisseur d'énergie en 2014 est quant à lui resté étonnamment élevé pour l'ensemble de la Belgique. Bien qu'aucune donnée ne soit encore disponible pour le reste de l'Europe, il ne fait aucun doute que notre marché de l'énergie se maintient à nouveau à la tête de l'Europe en ce qui concerne la dynamique de la clientèle. La disposition des clients à changer de fournisseur d'énergie n'est donc pas éteinte !

	2013	2014
Bruxelles - électricité	14,3 %	9,6 %
Flandre - électricité	15,4 %	11,9 %
Wallonie - électricité	13,6 %	12,7 %
Bruxelles - gaz naturel	18,3 %	10,5 %
Flandre - gaz naturel	18,7 %	13,9 %
Wallonie - gaz naturel	21,2 %	15,9 %

Tableau 1 Nombre relatif de points d'accès qui ont changé de fournisseur d'énergie en 2013 et 2014

L'engagement permanent des régulateurs belges pour plus de transparence et la sensibilisation des consommateurs d'énergie joue un rôle clé dans l'explication de la dynamique des évolutions sur le marché de l'énergie. Les autres facteurs qui soutiennent le changement actif de fournisseur d'énergie sont notamment le nombre croissant de sites Internet de comparaison qui sont mis à la disposition des consommateurs d'énergie, le renouvellement de la campagne 'Osez comparer' qui offrait des conseils neutres au niveau local aux clients qui avaient besoin d'assistance pour devenir actifs sur le marché, et l'organisation d'achats groupés.

Il est donc logique qu'en 2014, les évolutions des parts de marché soient également restées en phase avec ce taux d'activité élevé. Les parts de marché sont une preuve certaine de l'existence d'une réelle concurrence sur les marchés belges de l'énergie. En 2014, les parts de marché des « *challengers* » ont continué sur la voie tracée et ont pour la plupart évolué jusqu'au plus haut niveau jamais atteint. Nous observons toutefois une modification au sein des mouvements : ils



ne s'opèrent plus de façon aussi univoque des acteurs historiques vers les « *challengers* », mais plutôt entre « *challengers* ». Ceci a un impact sur l'évolution des indices de concentration, qui enregistrent donc une progression plus faible comparé à 2012 et 2013. L'évolution des indices de concentration indique toutefois que le marché de l'énergie dans son ensemble continue d'évoluer vers un état concurrentiel.

	2013	2014
Bruxelles - électricité	5.902	5.442
Flandre - électricité	2.640	2.597
Wallonie - électricité	3.334	3.209
Bruxelles - gaz naturel	5.721	5.223
Flandre - gaz naturel	2.334	2.297
Wallonie - gaz naturel	3.195	2.825

Tableau 2 Indice Herfindahl-Hirschmann⁴: concentration du marché en 2013 et 2014 sur la base du nombre de points d'accès

Enfin, le nombre de fournisseurs actifs est également un indicateur du degré de concurrence sur le marché de l'énergie. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le nombre de fournisseurs actifs dans les différentes régions fin 2014, que ce soit pour l'électricité ou pour le gaz naturel, était une fois encore au moins égal ou supérieur à fin 2013. Nous pouvons en déduire que les marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique sont restés concurrentiels en 2014.

	2013	2014
Bruxelles - électricité	17	19
Flandre - électricité	34	44
Wallonie - électricité	24	28
Bruxelles - gaz naturel	12	14
Flandre - gaz naturel	30	37
Wallonie - gaz naturel	20	27

Tableau 3 Nombre de fournisseurs d'électricité et de gaz naturel actifs au 31/12/2013 et au 31/12/2014

⁴ L'indice HHI est un critère souvent utilisé pour mesurer le degré de concentration d'un secteur économique et donne donc une indication du degré de concurrence. Un monopole (100 % du marché) correspond à 10.000. La valeur idéale (répartition équivalente du marché entre les fournisseurs) est donc égale à 10.000/n fournisseurs.



3. Energie renouvelable

La facture annuelle de régularisation donne à tout client final une information concernant l'origine de l'électricité commercialisée par son fournisseur, appelée « *fuel mix* » ou bouquet énergétique.

Les *fuel mix* déclarés annuellement par chaque fournisseur d'électricité font l'objet d'un contrôle et d'une approbation par les régulateurs régionaux. Pour l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables, cette vérification repose sur l'utilisation de garanties d'origine qui peuvent se négocier à l'échelle européenne. Les régulateurs belges sont également chargés de l'octroi des garanties d'origine pour l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables en Belgique.

Pour l'année 2014, 28% de l'électricité fournie en Belgique (48 % à Bruxelles, 28 % en Flandre et 24 % en Wallonie) est issue de sources d'énergie renouvelables. En 2013, cette part s'élevait à 31 %. Ces proportions sont nettement moindres que par le passé (48 % en 2012), confirmant l'impact de l'abrogation en 2012 du mécanisme d'exonération partielle de la cotisation fédérale sur base de la fraction renouvelable.

Comme pour les années précédentes, on constate que la majorité de l'électricité renouvelable fournie en 2014 reste issue d'installations hydrauliques (à hauteur de 60 %). En 2014, la part issue des installations utilisant de la biomasse diminue à 13 % à l'avantage de l'éolien et des autres filières qui prennent respectivement part pour 18 % et 9 % de la fourniture. Cette diminution de la fourniture issue de la biomasse s'explique, entre autres, par l'interruption de la production d'importants sites en Flandre et en Wallonie.

58 % des garanties d'origine utilisées en Belgique proviennent de la Scandinavie (Islande, Norvège, Danemark, Suède et Finlande). Cette proportion reste proche de celle de l'année précédente (60 % en 2013), mais toutefois en baisse significative par rapport à 2012 (84 %).

La zone Central West Europe (Flandre, Wallonie, Belgique fédérale, Bruxelles, France, Pays-Bas et l'Allemagne), avec 39 %, reste la deuxième région de provenance des garanties d'origine. Cette proportion reste stable par rapport à 2013 (37 %), mais augmente significativement par rapport à 2012 (14 %).

La part de fourniture assurée par l'électricité renouvelable produite en Belgique reste stable à 25 %. Il est important de noter qu'une partie seulement de l'électricité renouvelable produite en Belgique bénéficie de garanties d'origine négociables. En effet, l'électricité produite et autoconsommée ne reçoit pas de garantie d'origine négociable. En 2014, les parcs éoliens *offshore* ont bénéficié pour la première fois de garanties d'origine pour les productions réalisées. Les premières garanties d'origine fédérales ont été annulées pour le *fuel mix* 2014 de la Flandre.

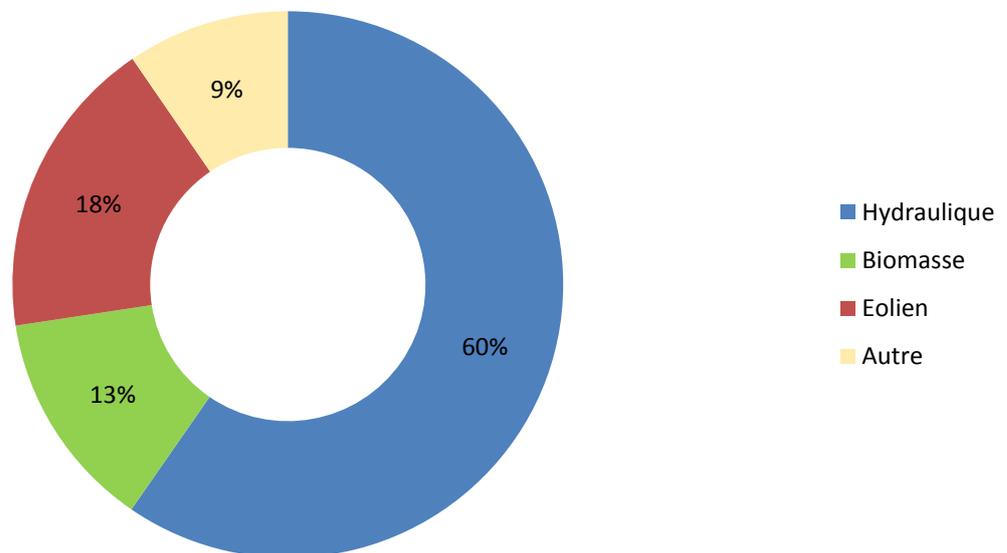


Figure 1 : % Filière de la fourniture verte 2014

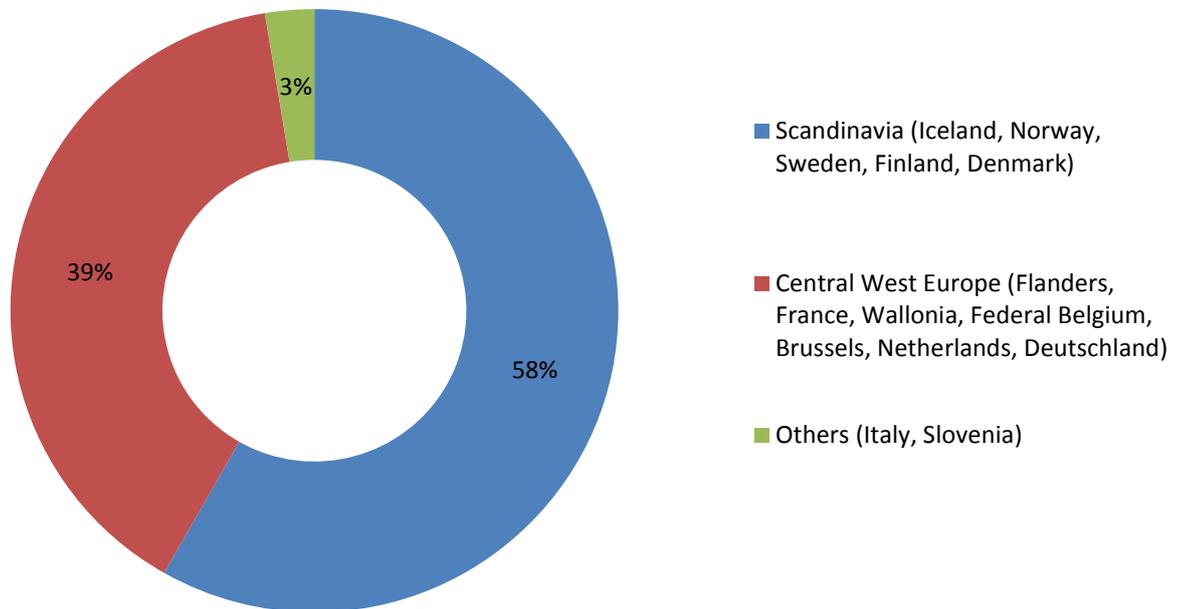


Figure 2 : % Origine de la fourniture verte 2014

4. Production – consommation - prélèvement énergétique

4.1 Electricité

Depuis 2006, la charge sur le réseau d'Elia⁵ suit une tendance baissière linéaire et l'année 2014 n'a pas fait exception: le prélèvement total d'électricité du réseau de transport s'est établi à 77,1 TWh en 2014, marquant ainsi une diminution de 4,1% par rapport 2013. Le prélèvement s'élevait à 80,6 TWh en 2013, contre 81,7 TWh en 2012 et 83,3 TWh en 2011.

La consommation en 2014 est répartie entre les clients industriels raccordés sur le réseau Elia⁶ et les prélèvements des gestionnaires des réseaux de distribution pour, respectivement, 36% et 64%. Le pic de consommation a été observé sur le réseau Elia le 4 décembre 2014 à 18h et s'élevait à 12 736 MW, contre 13 385 MW en 2013.

⁵ Elia ne mesure pas l'ensemble de la consommation d'électricité mais la charge sur son réseau donne une bonne indication de la consommation électrique, surtout son évolution.

⁶ Cette consommation est égale aux prélèvements des clients raccordés sur le réseau Elia majorés de leur production locale.



Le solde importateur d'électricité a culminé à 17,6 TWh en 2014, soit une augmentation de 82,6 % par rapport à 2013, signant le plus haut niveau d'importations sur la période 2006 – 2014. Les échanges physiques d'électricité avec les pays voisins ont atteint 26 TWh en 2014, soit une augmentation de 4,8% par rapport à 2013.

Les unités nucléaires ont produit 32,1 TWh, s'inscrivant également dans la tendance baissière en 2012 et 2013. A titre de comparaison, la production moyenne sur la période 2007 – 2011 s'est élevée à 45,2 TWh. Cette baisse résulte des indisponibilités de Doel 3 et de Tihange 2 depuis le mois de mars 2014 ainsi que celle de Doel 4 du début août à fin décembre 2014.

Les unités de production d'électricité à partir du gaz naturel affichent également une tendance baissière depuis 2012, elles ont produit 16,3 TWh en 2014, à comparer à 24,9 TWh de production moyenne sur la période 2007 – 2011. La conjonction de ces baisses observées sur le parc nucléaire et sur celui des centrales au gaz naturel explique l'augmentation des importations observées en 2014.

La production éolienne s'élevait à 2,4 TWh pour l'énergie éolienne (dont 2,2 TWh offshore) et les centrales au charbon ont produit 3,2 TWh en 2014.

4.2 Gaz naturel

En 2014, la consommation de gaz naturel en Belgique a connu un recul net en raison d'un climat exceptionnellement doux et de la tendance à la baisse de la consommation industrielle de gaz naturel et de l'utilisation du gaz naturel pour la production de l'électricité. Elle s'élevait à 160,4 TWh contre 183,2 TWh en 2013.

Les entreprises industrielles directement raccordées au réseau de Fluxys Belgium ont consommé 41,2 TWh (-3,9% par rapport à 2013), les centrales électriques ont prélevé 39,7 TWh (-6,7% par rapport à 2013) tandis que le reste a été injecté sur les réseaux de distribution, soit 79,5 TWh (-18,8% par rapport à 2013).

La température a eu un impact significatif sur la diminution de la consommation observée sur les réseaux de distribution car les ménages, part prépondérante raccordée sur la distribution, ont vu leurs besoins en chauffage diminuer substantiellement.



Suite à la baisse de la production d'électricité par les centrales au gaz naturel, la consommation de ces unités de production a corolairement diminué par rapport à 2013. Cela s'explique par la marge négative entre les prix de gros, pour l'électricité produite au moyen du gaz naturel, et celle produite au moyen d'autres matières premières (le *clean spark spread*⁷) qui a été constatée depuis plus de quatre ans, non seulement en Belgique, mais aussi dans toute l'Europe du Nord-Ouest. La hausse des importations nettes d'électricité y contribue aussi fortement.

En ce qui concerne l'approvisionnement en gaz naturel de la Belgique, on notera le flux net de 44 TWh depuis le Royaume-Uni, contrairement à l'année 2013 pour laquelle ce pays a été un net importateur depuis la Belgique (8 TWh net). On observe également 154 TWh du flux de gaz naturel net depuis les Pays-Bas ainsi que 160,5 TWh depuis la Norvège en 2014. Sur le marché du GNL, on observe une tendance baissière depuis 2011 et l'année 2014 n'a pas fait exception, avec un volume d'approvisionnement net de 13 TWh.

En 2014, 34 méthaniers ont été déchargés au terminal de Zeebrugge, ce qui représente 30,9 TWh, tandis que 19 méthaniers ont été chargés, soit 16,7 TWh. En 2013, cette activité a comptabilisé 37 méthaniers déchargés et 21 méthaniers chargés.

Par ailleurs, l'activité de chargement de camions en GNL destiné à la vente dans toute l'Europe se développe notablement sur le terminal GNL de Zeebrugge. En 2014, 1 668 camions ont été chargés contre 819 en 2013, et la demande devrait rester soutenue pour les années à venir.

Contrairement à l'année 2013, pour laquelle le taux de remplissage maximal de l'installation de stockage de Loenhout était inférieur à 90%, il fut de 97% en 2014, en raison de la douceur de l'hiver 2013 – 2014.

Les exportations vers la France s'élevaient à 198 TWh, soit une hausse de 20% par rapport à 2013. L'exportation nette vers l'Allemagne s'est, quant à elle, établie à 7 TWh.

⁷ *Clean spark spread* : correspond à la différence par heure entre le prix de marché de l'électricité produite et le coût variable de court terme de la production



Pour de plus amples informations sur le présent communiqué de presse :

CREG Annemarie De Vreese, responsable de la communication
+32 (0)2.289.76.90
annemarie.devreese@creg.be

VREG Dirk Van Evercooren, directeur fonctionnement du marché
+32 (0)2.553.13.60
dirk.vanevercooren@vreg.be

CWaPE Stéphanie Grevesse, porte-parole
+32 (0)81.33.08.44
s.grevesse@cwape.be

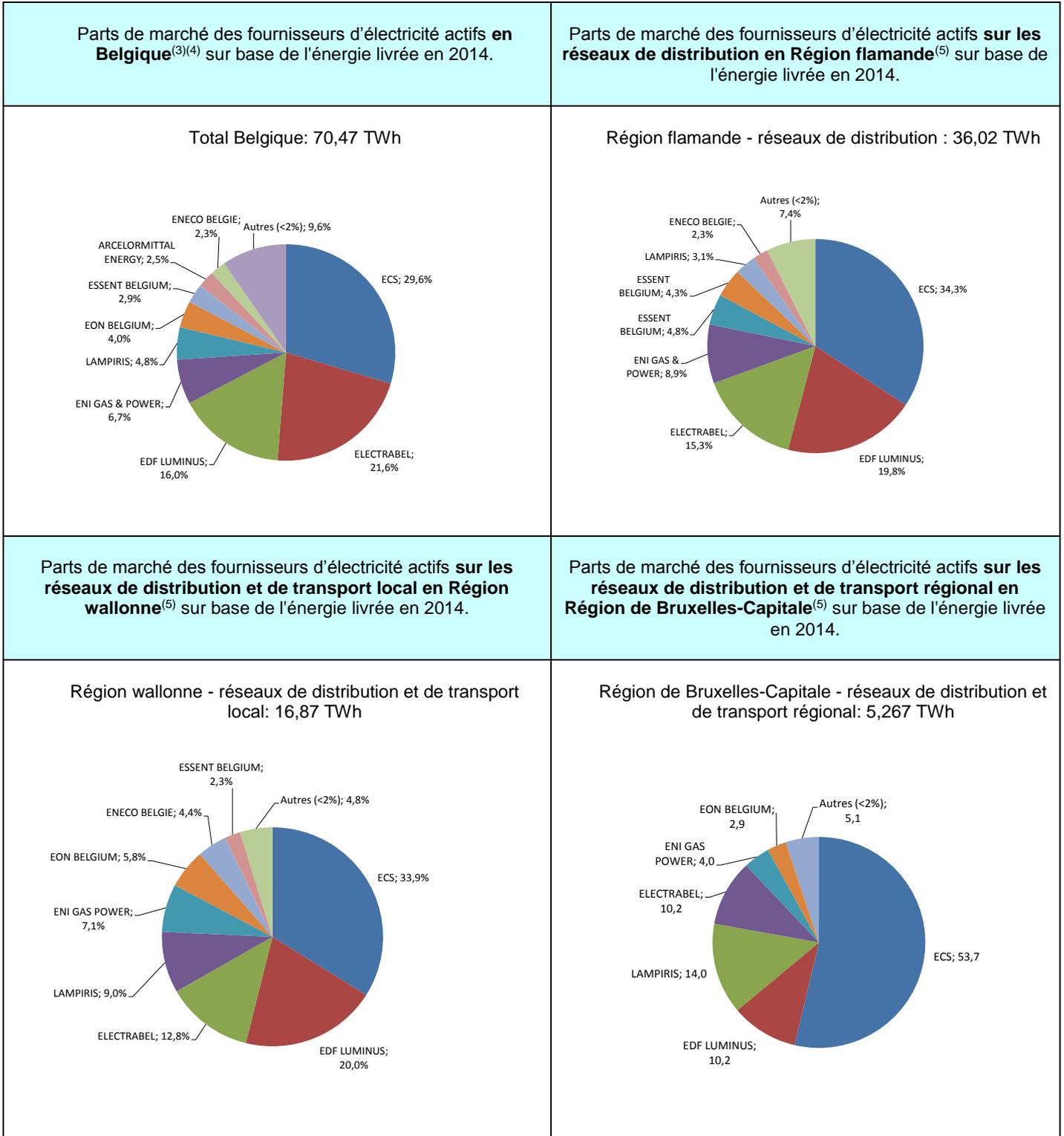
BRUGEL Pascal Misselyn, administrateur, coordinateur
+32 (0)2.563.02.02
pmisselyn@brugel.be



Le développement des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique

Année 2014

Statistiques de marché

I. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ ACTIFS SUR BASE DE L'ÉNERGIE LIVRÉE (1)(2)




II. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS DE GAZ NATUREL ACTIFS SUR BASE DE L'ÉNERGIE LIVRÉE (1)(2)

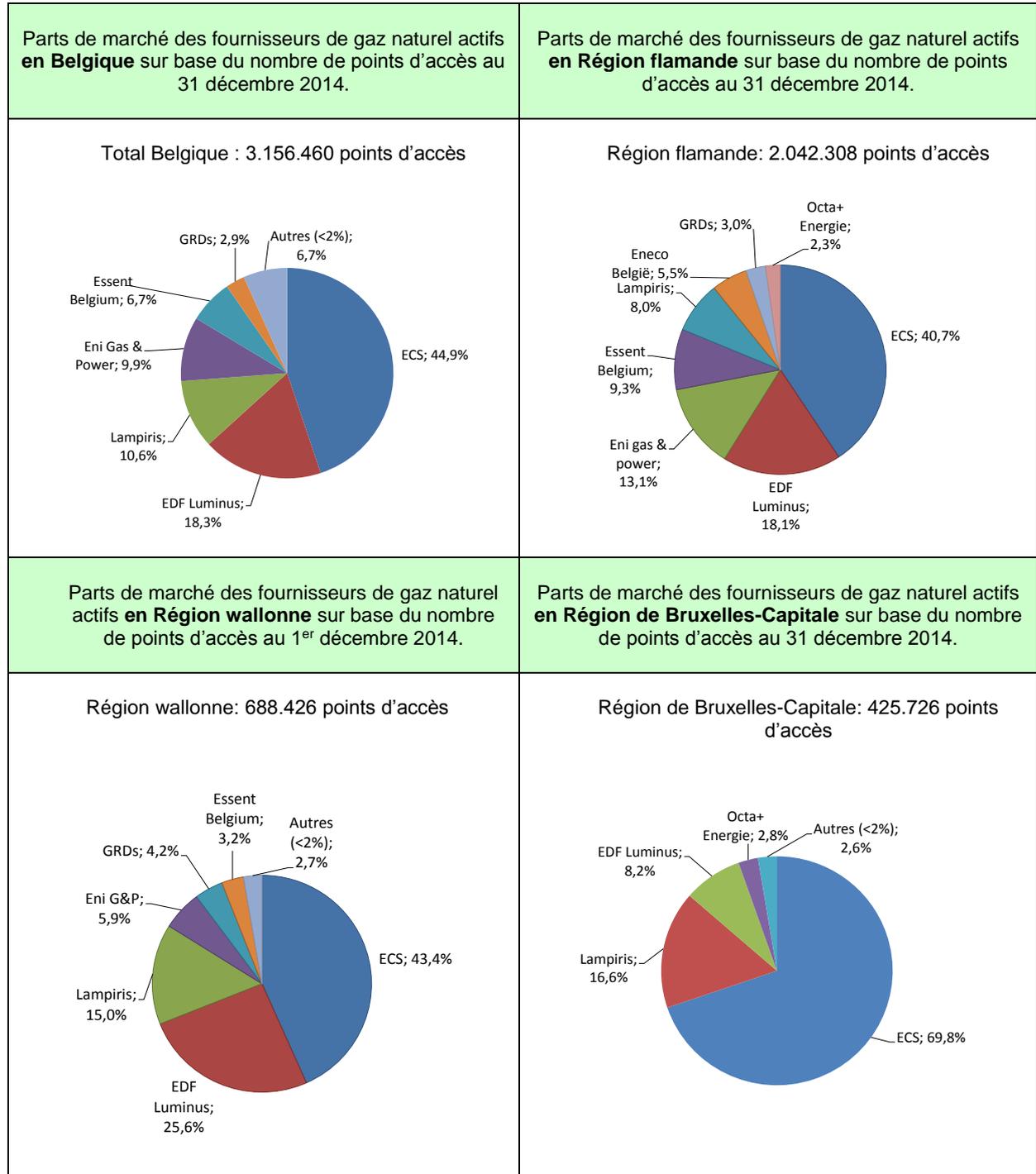
<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en Belgique⁽³⁾ sur base de l'énergie livrée en 2014.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs sur les réseaux de distribution en Région flamande⁽⁴⁾ sur base de l'énergie livrée en 2014.</p>																																												
<p>Total Belgique : 160,4 TWh</p> <table border="1"> <caption>Market share of natural gas suppliers in Belgium (2014)</caption> <thead> <tr> <th>Supplier</th> <th>Market Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Eni Gas & Power NV</td><td>25,6</td></tr> <tr><td>ECS</td><td>19,7</td></tr> <tr><td>GDF Suez</td><td>12,5</td></tr> <tr><td>EDF Luminus</td><td>9,6</td></tr> <tr><td>Wingas</td><td>5,6</td></tr> <tr><td>Lampiris</td><td>4,4</td></tr> <tr><td>Gas Natural Europe</td><td>3,1</td></tr> <tr><td>Essent Belgium</td><td>2,2</td></tr> <tr><td>RWE S&T</td><td>2,1</td></tr> <tr><td>Autres (<2%)</td><td>8,6</td></tr> </tbody> </table>	Supplier	Market Share (%)	Eni Gas & Power NV	25,6	ECS	19,7	GDF Suez	12,5	EDF Luminus	9,6	Wingas	5,6	Lampiris	4,4	Gas Natural Europe	3,1	Essent Belgium	2,2	RWE S&T	2,1	Autres (<2%)	8,6	<p>Région flamande - réseaux de distribution: 54,20 TWh</p> <table border="1"> <caption>Market share of natural gas suppliers on distribution networks in the Flemish Region (2014)</caption> <thead> <tr> <th>Supplier</th> <th>Market Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>36,7</td></tr> <tr><td>Eni gas & power</td><td>17,6</td></tr> <tr><td>EDF Luminus</td><td>15,1</td></tr> <tr><td>Lampiris</td><td>6,4</td></tr> <tr><td>Essent Belgium</td><td>5,6</td></tr> <tr><td>Eneco Belgie</td><td>3,7</td></tr> <tr><td>Wingas</td><td>3,3</td></tr> <tr><td>Gas Natural Europe</td><td>2,3</td></tr> <tr><td>ENI SPA</td><td>2,0</td></tr> <tr><td>Autres (<2%)</td><td>7,1</td></tr> </tbody> </table>	Supplier	Market Share (%)	ECS	36,7	Eni gas & power	17,6	EDF Luminus	15,1	Lampiris	6,4	Essent Belgium	5,6	Eneco Belgie	3,7	Wingas	3,3	Gas Natural Europe	2,3	ENI SPA	2,0	Autres (<2%)	7,1
Supplier	Market Share (%)																																												
Eni Gas & Power NV	25,6																																												
ECS	19,7																																												
GDF Suez	12,5																																												
EDF Luminus	9,6																																												
Wingas	5,6																																												
Lampiris	4,4																																												
Gas Natural Europe	3,1																																												
Essent Belgium	2,2																																												
RWE S&T	2,1																																												
Autres (<2%)	8,6																																												
Supplier	Market Share (%)																																												
ECS	36,7																																												
Eni gas & power	17,6																																												
EDF Luminus	15,1																																												
Lampiris	6,4																																												
Essent Belgium	5,6																																												
Eneco Belgie	3,7																																												
Wingas	3,3																																												
Gas Natural Europe	2,3																																												
ENI SPA	2,0																																												
Autres (<2%)	7,1																																												
<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs sur les réseaux de distribution en Région wallonne⁽⁴⁾ sur base de l'énergie livrée en 2014.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs sur le réseau de distribution en Région de Bruxelles-Capitale⁽⁴⁾ sur base de l'énergie livrée en 2014.</p>																																												
<p>Région wallonne - réseaux de distribution: 16,83 TWh</p> <table border="1"> <caption>Market share of natural gas suppliers on distribution networks in the Walloon Region (2014)</caption> <thead> <tr> <th>Supplier</th> <th>Market Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>37,7</td></tr> <tr><td>EDF Luminus</td><td>21,6</td></tr> <tr><td>Lampiris</td><td>13,6</td></tr> <tr><td>Eni gas & power</td><td>12,4</td></tr> <tr><td>Gas Natural Fenosa</td><td>3,6</td></tr> <tr><td>Wingas</td><td>2,3</td></tr> <tr><td>GRDs</td><td>2,1</td></tr> <tr><td>Autres (<2%)</td><td>6,8</td></tr> </tbody> </table>	Supplier	Market Share (%)	ECS	37,7	EDF Luminus	21,6	Lampiris	13,6	Eni gas & power	12,4	Gas Natural Fenosa	3,6	Wingas	2,3	GRDs	2,1	Autres (<2%)	6,8	<p>Région de Bruxelles-Capitale - réseau de distribution: 8,544 TWh</p> <table border="1"> <caption>Market share of natural gas suppliers on the distribution network in the Brussels-Capital Region (2014)</caption> <thead> <tr> <th>Supplier</th> <th>Market Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>59,6</td></tr> <tr><td>Lampiris</td><td>15,6</td></tr> <tr><td>Eni gas & power</td><td>11,4</td></tr> <tr><td>EDF Luminus</td><td>8,2</td></tr> <tr><td>Octa+ Energie</td><td>2,5</td></tr> <tr><td>Autres (<2%)</td><td>2,6</td></tr> </tbody> </table>	Supplier	Market Share (%)	ECS	59,6	Lampiris	15,6	Eni gas & power	11,4	EDF Luminus	8,2	Octa+ Energie	2,5	Autres (<2%)	2,6												
Supplier	Market Share (%)																																												
ECS	37,7																																												
EDF Luminus	21,6																																												
Lampiris	13,6																																												
Eni gas & power	12,4																																												
Gas Natural Fenosa	3,6																																												
Wingas	2,3																																												
GRDs	2,1																																												
Autres (<2%)	6,8																																												
Supplier	Market Share (%)																																												
ECS	59,6																																												
Lampiris	15,6																																												
Eni gas & power	11,4																																												
EDF Luminus	8,2																																												
Octa+ Energie	2,5																																												
Autres (<2%)	2,6																																												



III. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ ACTIFS SUR BASE DU NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS ⁽¹⁾

Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Belgique sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2014.	Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Région flamande sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2014.																																		
<p>Total Belgique: 5.763.117 points d'accès</p> <table border="1"> <caption>Market Share in Belgium</caption> <thead> <tr> <th>Provider</th> <th>Market Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>48,7%</td></tr> <tr><td>EDF LUMINUS</td><td>20,1%</td></tr> <tr><td>ENI GAS POWER</td><td>9,0%</td></tr> <tr><td>LAMPİRIS</td><td>8,3%</td></tr> <tr><td>ESSENT BELGIUM</td><td>5,7%</td></tr> <tr><td>GRDs</td><td>2,1%</td></tr> <tr><td>Autres (<2%)</td><td>6,1%</td></tr> </tbody> </table>	Provider	Market Share (%)	ECS	48,7%	EDF LUMINUS	20,1%	ENI GAS POWER	9,0%	LAMPİRIS	8,3%	ESSENT BELGIUM	5,7%	GRDs	2,1%	Autres (<2%)	6,1%	<p>Région flamande: 3.329.661 points d'accès</p> <table border="1"> <caption>Market Share in Flemish Region</caption> <thead> <tr> <th>Provider</th> <th>Market Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>43,9%</td></tr> <tr><td>ENI GAS & POWER</td><td>11,9%</td></tr> <tr><td>EDF LUMINUS</td><td>20,5%</td></tr> <tr><td>ESSENT BELGIUM</td><td>7,7%</td></tr> <tr><td>LAMPİRIS</td><td>5,0%</td></tr> <tr><td>ENECO BELGIE</td><td>4,2%</td></tr> <tr><td>GRDs</td><td>2,5%</td></tr> <tr><td>Autres (<2%)</td><td>4,3%</td></tr> </tbody> </table>	Provider	Market Share (%)	ECS	43,9%	ENI GAS & POWER	11,9%	EDF LUMINUS	20,5%	ESSENT BELGIUM	7,7%	LAMPİRIS	5,0%	ENECO BELGIE	4,2%	GRDs	2,5%	Autres (<2%)	4,3%
Provider	Market Share (%)																																		
ECS	48,7%																																		
EDF LUMINUS	20,1%																																		
ENI GAS POWER	9,0%																																		
LAMPİRIS	8,3%																																		
ESSENT BELGIUM	5,7%																																		
GRDs	2,1%																																		
Autres (<2%)	6,1%																																		
Provider	Market Share (%)																																		
ECS	43,9%																																		
ENI GAS & POWER	11,9%																																		
EDF LUMINUS	20,5%																																		
ESSENT BELGIUM	7,7%																																		
LAMPİRIS	5,0%																																		
ENECO BELGIE	4,2%																																		
GRDs	2,5%																																		
Autres (<2%)	4,3%																																		
<p>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Région wallonne sur base du nombre de points d'accès au 1^{er} décembre 2014.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Région de Bruxelles-Capitale sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2014.</p>																																		
<p>Région wallonne: 1.797.250 points d'accès</p> <table border="1"> <caption>Market Share in Walloon Region</caption> <thead> <tr> <th>Provider</th> <th>Market Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>49,5%</td></tr> <tr><td>EDF LUMINUS</td><td>23,6%</td></tr> <tr><td>LAMPİRIS</td><td>11,8%</td></tr> <tr><td>ENI GAS POWER</td><td>6,4%</td></tr> <tr><td>ESSENT BELGIUM</td><td>3,8%</td></tr> <tr><td>GRDs</td><td>2,0%</td></tr> <tr><td>Autres (<2%)</td><td>2,8%</td></tr> </tbody> </table>	Provider	Market Share (%)	ECS	49,5%	EDF LUMINUS	23,6%	LAMPİRIS	11,8%	ENI GAS POWER	6,4%	ESSENT BELGIUM	3,8%	GRDs	2,0%	Autres (<2%)	2,8%	<p>Région de Bruxelles-Capitale: 636.206 points d'accès</p> <table border="1"> <caption>Market Share in Brussels-Capital Region</caption> <thead> <tr> <th>Provider</th> <th>Market Share (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ECS</td><td>71,6%</td></tr> <tr><td>Lampiris</td><td>15,6%</td></tr> <tr><td>EDF Luminus</td><td>7,8%</td></tr> <tr><td>OCTA+ ENERGIE</td><td>2,3%</td></tr> <tr><td>Autres (<2%)</td><td>2,7%</td></tr> </tbody> </table>	Provider	Market Share (%)	ECS	71,6%	Lampiris	15,6%	EDF Luminus	7,8%	OCTA+ ENERGIE	2,3%	Autres (<2%)	2,7%						
Provider	Market Share (%)																																		
ECS	49,5%																																		
EDF LUMINUS	23,6%																																		
LAMPİRIS	11,8%																																		
ENI GAS POWER	6,4%																																		
ESSENT BELGIUM	3,8%																																		
GRDs	2,0%																																		
Autres (<2%)	2,8%																																		
Provider	Market Share (%)																																		
ECS	71,6%																																		
Lampiris	15,6%																																		
EDF Luminus	7,8%																																		
OCTA+ ENERGIE	2,3%																																		
Autres (<2%)	2,7%																																		

IV. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS DE GAZ NATUREL ACTIFS SUR BASE DU NOMBRE DE POINTS D'ACCES (1)(9)





(1) Les fournisseurs actifs en 2014 sont les fournisseurs qui ont effectivement livré de l'énergie en 2014. Ceci exclut par exemple les fournisseurs qui ont conclu en 2014 des contrats de livraison qui entrent en vigueur en 2015.

(2) Les parts de marché sont calculées sur base des quantités d'énergie (en TWh) fournies par chaque fournisseur et par les gestionnaires de réseau entre le 1 janvier 2014 et le 31 décembre 2014 aux clients finals. Ces données peuvent légèrement différer des données communiquées par les gestionnaires de réseaux. Certaines données sont encore sujettes à validation à cause de l'application de différentes méthodes d'allocation par les différents gestionnaires de réseau.

(3) Ce graphique reprend, de façon agrégée, les données concernant les trois régions, chaque région intégrant déjà sa quotité propre relative au réseau de transport.

(4) Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'énergie injectée par les unités de production locales. (5) Ce graphique reprend uniquement les données concernant la livraison aux clients raccordés aux réseaux de distribution (et, en électricité, aux réseaux de transport local).

(5) Ce graphique reprend uniquement les données concernant la livraison aux clients raccordés aux réseaux de distribution (et, en électricité, aux réseaux de transport local).

Ce rapport est basé sur des données transmises par les différents fournisseurs et gestionnaires de réseau. La CREG, la VREG, la CWaPE et BRUGEL ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'exactitude des données publiées dans ce rapport. La présentation des données ne porte pas préjudice à la répartition des compétences, ni aux droits et obligations, des autorités fédérale et régionales.